

UN (E) ACCOMPAGNATEUR(TRICE) CLAS

Catégorie C – temps non complet

Filière Animation – cadre d'emploi des adjoints d'animation

Contractuel (plusieurs postes à pourvoir)

La Ville de Balma met en œuvre le Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité (CLAS). Il s'adresse à des enfants et à des jeunes scolarisés du CP à la 3^{ème}. Les séances ont lieu par groupes de 8 à 12 enfants, deux fois par semaine en dehors du temps scolaire. L'objectif de ce dispositif éducatif est d'apporter un appui et des ressources (ex : aide organisationnelle et méthodologique, ouverture culturelle, développement de compétences sociales et civiques) à des enfants et des jeunes qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. En complément, le CLAS propose également aux parents de les accompagner dans le suivi de la scolarité de leur enfant et de participer à des actions thématiques sur la parentalité.

MISSIONS :

- Encadrer les enfants et/ou les jeunes durant les séances
- Assurer la sécurité physique et morale de mineurs
- Suivre, encourager et accompagner la progression d'enfants et/ou de jeunes tout au long de l'année. Les aider à gagner en autonomie, en confiance en eux
- Participer à la conception, y compris avec l'aide des enfants et/ou de jeunes de projets, d'outils et d'activités leur permettant d'élargir leurs connaissances et de réinvestir des savoirs et savoir-faire
- Proposer aux enfants et/ou aux jeunes, une aide organisationnelle, méthodologique pour faciliter le travail scolaire
- Encourager la pratique de l'entraide
- Favoriser les échanges
- Permettre aux enfants et/ou aux jeunes de réfléchir, de découvrir et d'expérimenter

PROFIL :

- Savoirs : connaissance des besoins des enfants et des jeunes (expérience souhaitée), connaissance du fonctionnement de l'Education Nationale et des établissements scolaires en général
- Savoirs faire : travail en équipe, développement de projets en lien avec les besoins des publics, animation de groupes de 2 à 6 enfants sur des thématiques d'aide à la scolarité, d'activités manuelles, physiques, d'expressions et ludiques ; compétences artistiques, culturelles ou sportives appréciées
- Savoir-être : qualités relationnelles ; esprit créatif, innovant et force de propositions ; capacités d'écoute, de dialogue, d'adaptation aux publics, de gestion des conflits, de patience ; Sens de la discrétion professionnelle

CONDITIONS :

- Cadre d'emploi : Adjoint d'animation (*contractuel de droit public*)
- Rémunération : Statutaire sur la base de l'annualisation*
- Durée du contrat : du 29 Septembre 2025 jusqu'au 28 juin 2026
- Temps de travail : non complet, *annualisé 9h00 maximum, sur 4 jours par semaine (hors mercredi et vacances scolaires), entre 1h30 et 2h30 par jour, en fonctions des tranches d'âge + 2h00 de réunions mensuelles (accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00 ou 18h30)

Adresser :

CV et lettre de motivation, à l'attention de Monsieur le Maire,
(8 Allée de l'Appel du 18 Juin 1940, BP 33256, 31132 BALMA CEDEX) ou candidature@mairie-balma.fr

Renseignements : enfance.jeunesse@mairie-balma.fr ou 05 61 24 92 64